

Les valeurs fédérales

Les valeurs de l'administration fédérale sont au cœur de nos missions. Elles nous guident au quotidien et s'appliquent à l'ensemble des administrations fédérales (SPF, établissements scientifiques, OIP, IPSS). Elles expriment la volonté de l'administration de refléter au mieux la société qui est la nôtre et de répondre toujours plus efficacement aux attentes des collaborateurs et des citoyens.

Cinq valeurs fédérales forment la trame actuelle sur laquelle s'articulent nos actions.



Intérêt général



Responsabilité sociale



Respect



Confiance



Professionalisme

2 valeurs inhérentes aux missions de l'administration fédérale

3 valeurs soulignant les attitudes attendues dans notre cadre professionnel

En lien avec le cadre déontologique, les valeurs fédérales forment le socle éthique partagé par l'ensemble des collaborateurs fédéraux. Elles complètent les valeurs propres de chaque organisation, liées à leurs missions.



Intérêt général

Nous offrons des services réguliers et continus respectant la réglementation et le fonctionnement démocratique.

Prestation/offre de services

Dans l'intérêt de la société, nous collaborons avec d'autres organisations pour fournir des services réguliers et continus. Nous sommes conscients que nous travaillons avec des fonds publics que nous employons avec la plus grande rigueur à gérer de façon optimale.

Respect de la réglementation

Nous exécutons la réglementation et veillons à justifier les actes administratifs dont nous avons la responsabilité. Nous évitons tout conflit éventuel entre notre intérêt personnel et l'intérêt général.

Fonctionnement démocratique

Nous respectons la démocratie et exécutons loyalement les décisions légales des décideurs politique en leur fournissant des avis et informations pertinents.

Intérêt général

Engagements

Nous sommes responsables d'une prestation de services régulière et continue en exécution de la réglementation et du fonctionnement démocratique dans l'intérêt de la société.

- Nous respectons la démocratie.
- Nous exécutons loyalement les décisions légales des décideurs politiques.
- Nous fournissons les avis nécessaires et toutes les informations pertinentes aux décideurs politiques.
- Nous collaborons avec d'autres organisations dans l'intérêt général.
- Nous sommes conscients que nous travaillons avec des fonds publics et nous employons avec le plus grand soin à les gérer de façon optimale.
- Nous justifions nos actes.
- Nous évitons tout conflit éventuel entre l'intérêt propre et l'intérêt général.



Responsabilité sociale

Nous veillons, au travers d'une gouvernance publique responsable, à la durabilité économique, sociale et environnementale de nos décisions. Nous appliquons un principe de proportionnalité dans nos choix et tenons compte des conséquences actuelles et futures de nos actions.

Durabilité économique

Nous gérons les fonds publics d'une manière optimale, prenons en compte le développement économique de la société et utilisons les ressources économiques d'une manière responsable, durable et prudente.

Durabilité sociale

Nous veillons à la cohésion sociale et adoptons une approche inclusive garantissant l'accès de tous les citoyens aux services de l'administration. Nous encourageons ou participons à des initiatives qui impliquent nos organisations dans la société actuelle et adaptons notre communication aux évolutions de la société, notamment à la réalité numérique.

Durabilité environnementale

Attentifs à notre impact environnemental, nous veillons à adopter un comportement qui limite notre empreinte écologique et qui crée, protège ou maintient des lieux de vie et de travail sûrs et sains.

Responsabilité sociale

Engagements

Nous prenons en compte la cohésion sociale, la protection et le maintien du lieu de vie et le développement économique et ce, de manière durable, concertée et éthique.

- Nous prenons en compte les conséquences actuelles et à long terme de nos activités sur les personnes et l'environnement.
- Nous appliquons le principe de proportionnalité et veillons à ce que nos décisions soient adaptées à la situation donnée.
- Nous agissons avec prudence et utilisons les ressources nécessaires d'une manière économiquement responsable et durable.
- Nous adaptons notre communication à la réalité numérique et aux évolutions de la société.
- Nous sommes attentifs à notre impact sur l'environnement.
- Nous veillons à ce que notre infrastructure soit accessible à tous.
- Nous encourageons et participons à des initiatives qui impliquent nos organisations dans la société actuelle.
- Nous contribuons à la création et au maintien de lieux de travail sûrs et sains.



Respect

Nous agissons de façon exemplaire et neutre, dans le respect des droits de chacun.

Exemplarité

Dans chaque situation, nous alignons notre comportement sur l'intégrité et les valeurs fédérales, évitons les conflits d'intérêt et intervenons si nous sommes témoins d'un comportement non-intègre. Nous veillons autant à notre sécurité qu'à celle des autres et adoptons une attitude correcte en évitant les comportements inappropriés et en nous abstenant de toute violence verbale, psychologique ou physique, que nous condamnons.

Neutralité

Quelle que soit la diversité des personnes, des cultures, des idées ou des avis, nous assurons à chacun une égalité de traitement tenant compte du contexte et de la situation donnée.

Respect des droits

Nous respectons le droit à la vie privée de chacun et ne portons atteinte ni aux droits individuels légitimes ni aux droits collectifs.

Respect Engagements

Nous agissons de manière correcte et sans préjugés, dans le respect des droits et devoirs de chacun.

- Nous respectons la diversité et le bagage culturel des clients et des collègues.
- Nous respectons la vie privée de chacun.
- Nous veillons autant à notre sécurité qu'à celle des autres.
- Nous respectons les idées et avis des autres.
- Nous donnons le bon exemple.
- Dans chaque situation, nous alignons notre comportement sur les valeurs définies dans le cadre de valeurs du personnel de l'administration fédérale.
- Nous traitons chacun de la même manière et tenons compte des droits individuels légitimes.
- Nous nous abstenons de toute violence verbale et physique et la condamnons.
- Nous intervenons de manière appropriée lors de la constatation d'un comportement non intègre.



Confiance

Nous dialoguons de manière ouverte et impartiale avec nos clients et nos collaborateurs et construisons des partenariats solides avec eux.

Dialogue

Nous sommes attentifs aux besoins de nos clients et collaborateurs, faisons preuve d'esprit d'ouverture, de transparence, d'honnêteté et de clarté et traitons les informations en toute confidentialité. Nous communiquons de manière honnête, impartiale, claire et compréhensible.

Impartialité

En toute circonstance, nous veillons à maintenir notre indépendance professionnelle, notre objectivité et notre neutralité et ne nous laissons pas influencer par un éventuel avantage personnel, direct ou indirect. Nous évitons les conflits d'intérêt réels ou supposé.

Partenariat

Nous travaillons dans un esprit de coopération et de confiance. Nous coopérons avec nos parties prenantes afin de conclure des accords clairs et fiables que nous respectons.

Confiance

Engagements

Nous dialoguons de manière ouverte avec les clients et les parties prenantes et nous fournissons une prestation de services de qualité compte tenu des besoins de chacun.

- Nous concluons des accords clairs et les respectons.
- Nous collaborons avec un esprit d'ouverture, d'honnêteté et de transparence.
- Nous faisons tout notre possible pour préserver notre indépendance professionnelle.
- Nous faisons tout notre possible pour éviter des conflits d'intérêts.
- Nous communiquons de manière honnête, impartiale, claire et compréhensible.
- Nous traitons les informations en toute confidentialité.
- Nous travaillons dans un esprit de coopération et de confiance.
- Nous accomplissons notre tâche avec neutralité et objectivité. Nous ne nous laissons pas influencer par un éventuel avantage personnel, direct ou indirect.
- Nous prêtons une oreille attentive à nos clients.



Professionalisme

Nous visons l'excellence professionnelle et délivrons des services et produits de qualité, innovants et orientés client.

Excellence

Nous exécutons notre travail avec engagement et nous sentons responsables de la qualité du travail qui nous est confié. Nous sommes attentifs à notre développement professionnel, tant au niveau de nos expertises que de nos connaissances et compétences.

Qualité

Nous effectuons notre travail avec précision, efficacité et clarté dans un souci d'amélioration continue et sommes conscients que nous travaillons avec des fonds publics que nous employons à gérer de façon optimale.

Innovation

Nous accompagnons et facilitons tant les changements que les nouveaux développements. Nous favorisons une culture d'organisation qui crée un environnement propice à l'innovation, reconnaissons le droit à l'erreur et partageons volontiers nos bonnes pratiques, connaissances et méthodes de travail.

Orientation client

Nous veillons à délivrer des services corrects, opportuns, effectifs et efficaces et conseillons le client de façon claire, précise et pertinente. Auprès d'eux, nous sommes les ambassadeurs de la fonction publique et de ses valeurs que nous représentons avec dignité.



Professionalisme

Engagements

Nous développons constamment notre expertise et nous fournissons des services et des produits de qualité, orientés client.

- Nous sommes conscients que nous travaillons avec des fonds publics et nous employons avec le plus grand soin à les gérer de façon optimale.
- Nous veillons à délivrer des services corrects, opportuns, effectifs et efficaces.
- Nous améliorons constamment la qualité de nos services.
- Nous développons nos compétences en intensifiant, préservant et partageant de façon continue nos connaissances.
- Nous visons l'excellence professionnelle.
- Nous exécutons notre travail avec exactitude et un engagement total.
- Nous faisons preuve d'engagement.
- Nous conseillons le client de la façon la plus claire, précise et pertinente.
- Nous assumons l'entière responsabilité des tâches réalisées.
- Nous représentons notre organisation avec dignité.
- Nous prenons l'initiative de nous développer personnellement et d'acquérir des connaissances.
- Nous recherchons de façon proactive des bonnes pratiques et les meilleures méthodes de travail.
- Nous sommes ouverts aux changements et aux nouveaux développements.